

PROGRAMME DE FORMATION SPÉCIALISÉE EN OPHTALMOLOGIE

DES ÉPREUVES ÉCRITES, DE L'ENTRETIEN et DE L'ORIENTATION

Admission - L'admission au programme passe par un concours qui est ouvert à tous les médecins détenteurs d'une licence de pratique de la médecine en Haïti. Les exigences et modalités de participation aux épreuves de ce concours et à l'admission sont publiques.

Pièces requises - Les pièces requises sont les suivantes :

- Curriculum Vitae du postulant
- Lettre de motivation manuscrite
- Carte d'identification nationale
- Carnet universitaire
- Licence de docteur en médecine et / ou lettre de fin de service social
- Lettre de référence (d'un ancien professeur)

Epreuve écrite - Le concours se déroule sur les matières suivantes :

- Médecine interne
(Insuffisances des organes internes, Affections neurologiques, Maladies métaboliques, nutritionnelles et endocriniennes, Connectivites, Troubles hydro électrolytiques) Cardiologie
- Chirurgie générale : *(Traumatismes, Tumeurs, Brûlures)*
- Pédiatrie générale
(Croissance et développement de l'enfant, Infections néonatales, Pathologies digestives, respiratoires, nutritionnelles et métaboliques)
- Ophtalmologie : *(Pathologies de l'œil et des annexes)*
- Médecine Familiale, Psychiatrie et Santé mentale
- Médecine communautaire
(Epidémiologie : Concepts de rapports, proportion, taux, incidence, Prévalence, Maladies infectieuses)

Entrevue - Les critères évalués dans l'entretien classant pour les admis de l'épreuve écrite sont :

- Sens de responsabilité
- Esprit d'équipe
- Bonne éthique professionnelle
- Ponctualité
- Dynamisme
- Capable de se déplacer en dehors de Port-au-Prince
- Maîtrise du français et du créole
- Parler anglais et/ou espagnol est un atout

Orientation - Les admis en première année de résidence participent à un séminaire d'orientation et de familiarisation avec l'environnement du service avant de signer un contrat qui les habilite à démarrer avec la formation.